



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Rénovation des bâtiments scolaires :

« Le MR plaide pour recourir aux articles 60  
pour l'entretien courant des écoles »

Jeudi 12 mai 2011

**Ce mercredi en séance plénière du Parlement de la Communauté française, le Député MR Yves BINON a interpellé la Ministre de l'Éducation Marie-Dominique Simonet (cdH) quant à la possibilité pour les écoles de faire appel aux « articles 60 » pour réaliser des petits travaux d'entretien dans leurs établissements.**

*« Ce n'est pas un scoop : le parc immobilier affecté aux bâtiments scolaires est globalement vétuste et mal entretenu. Sachant que le Gouvernement a abandonné l'idée d'un PPP pour la rénovation des écoles et que, le plus souvent, ces mêmes écoles manquent cruellement de personnel d'entretien nécessaire à ce qui n'est, bien souvent, au départ, qu'une petite réparation ou des petits travaux d'entretien, j'ai plaidé auprès de la Ministre pour employer des « articles 60 », à savoir les personnes bénéficiaires du revenu d'intégration sociale au CPAS à qui l'on propose un travail par le biais de l'article 60. Malheureusement, Mme Simonet n'a pas semblé très concernée par la problématique... préférant renvoyer la patate chaude à son collègue Nollet ou aux écoles de s'organiser le cas échéant », déplore le député **Yves BINON**.*

En effet, le Député MR estime qu'un partenariat entre CPAS et les établissements scolaires, par le biais de leur directeur, pour exécuter des petits travaux d'entretien - comme des travaux de peinture - permettrait à chaque partie d'en sortir gagnant. Les écoles peuvent ainsi assumer l'entretien courant de leurs bâtiments à moindres frais et les « articles 60 » reprennent le chemin du travail et acquièrent une expérience professionnelle leur permettant, après un certain temps, de prétendre à une prestation sociale comme une allocation de chômage qui ouvre plus de possibilités de retrouver un emploi stable.



Contact Presse : **Johanne Moyart**. Site Internet : [www.mr-pcf.be](http://www.mr-pcf.be)

Courriel : [j.moyart@mr-pcf.be](mailto:j.moyart@mr-pcf.be)